

Partie I

Présentation du Vignoble

Chapitre I

Rédigé par Richard Kermer

Tout comme l'implantation générale des abbayes cisterciennes, celle du vignoble de l'abbaye de Villers-en-Brabant n'est pas due au hasard :

Son coteau devait logiquement être orienté vers le sud.



Or trois coteaux du site abbatial, inclus dans le mur de 1,7 km l'entourant, présentaient dès le départ cette orientation :

- Le coteau situé au sud de la ferme de l'abbaye, orienté vers le village de Villers (où sont actuellement situés les « Jardins Partagés »). Ce coteau a été façonné par le ruisseau Goddiarch le long duquel les moines venant de Clairvaux s'installèrent initialement (moins d'un an !). (Villers I).
- Le flanc sud de la colline du Robermont, sur laquelle est bâtie la chapelle Saint Bernard. Le Robermont dévie le cours de la Thyle dans sa course vers le nord et l'oblige à faire un « s »

pendant une cinquantaine de mètres avant de reprendre sa direction primitive.

- Le coteau du vignoble actuel, façonné par le ruisseau des Affligés. Ce coteau est surmonté par la chapelle Notre Dame de Montaigu.

Les deux premiers coteaux n'ont pas été retenus car le premier était situé trop loin de la partie religieuse de l'abbaye, et le second a servi de carrière pour la construction des différents bâtiments abbatiaux.

Notre clos fait partie intégrante du Jardin de l'Abbé de Villers. Son aspect en terrasses actuel est dû aux nombreux travaux entrepris par l'Abbaye au cours du XVIII^e siècle.

Cette période du XVIII^e siècle est une des plus fastes qu'ait connue celle-ci au cours des 600 ans de son existence.

Notre vignoble compte approximativement 20 ares dont environ 14 sont plantés de +/- 1000 pieds

Outre son excellente orientation, il est constitué de terrasses dont les murs schisteux jouent un rôle essentiel pour la vigne en accumulant l'énergie du soleil pendant la journée, pour la restituer la nuit. C'est ce qui explique, en partie, que notre vignoble est moins soumis aux dégâts provoqués par le gel.

Son sous-sol est constitué de roches primaires schisteuses qui sont le prolongement du massif ardennais. Cette roche se trouve à une faible profondeur, partout dans le vignoble (< 1m).

Son sol est constitué de terres sablo-limoneuses provenant d'endroits limitrophes, probablement amenées des environs lors de la construction des terrasses du Jardin de l'Abbé.

La première mention de la présence du vignoble à cet endroit date du début du XIV^e siècle (nous le vérifierons à la lecture d'autres articles).

Servant de jardin de l'Abbé jusqu'à la chute de l'Abbaye à la fin du XVIII^e siècle, il fut également abandonné lors de l'expulsion des moines en 1796.

Sa réhabilitation fut envisagée dès la fin des années 1980 pour se concrétiser en décembre 1990, année de constitution de la « Confrérie du Vignoble de l'Abbaye de Villers-en-Brabant ».



Résumer le vignoble à sa partie géographique est loin d'être suffisant.

Le vignoble, ce sont également plus de 600 personnes qui en ont été membres, à un moment ou à un autre.

Ce sont des personnes enthousiastes qui ont participé à un projet commun de réhabilitation du site d'abord, de

culture de la vigne et de production de vins ensuite.

Avec toujours la même motivation : la marche constante et commune vers la qualité.

Celle-ci nécessite une connaissance croissante et une formation continue.



Nos vigneron se muent progressivement en « pro » dont l'expérience reconnue est bien souvent demandée.

Villers-la-Vigne est devenue didactique et enseigne maintenant à d'autres nouveaux vignobles avec lesquels elle garde des contacts étroits et amicaux.



Villers-la-Vigne a été, est, et sera toujours un clos riche de convivialité et d'amitié.